PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de CORENT

Echelle : 1:3200

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ – Clermont côté sud

CITADIA conseil – EVEN conseil

Limite du zonage du PLUi

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- Njf : Zone naturelle à vocation de jardins potagers et/ou d'agréments
- 1 AUG : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 2AUh : Zone à urbaniser à long terme habitat
- 2AUr : Zone à urbaniser à long terme renouvellement
- Ncab4 : Zone naturelle d'hébergements touristiques n°4
- UAa : Zone urbaine d'activités artisanales
- UAi : Zone urbaine d'activité économique
- UAt : Zone urbaine d'activités touristiques
- UCa : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 12m
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGr2 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 40% d'emprise au sol max
- UGr3 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGr5 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGr6 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max
- UGr7 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 10% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hameau
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m – Loi Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local
- Fôret sous regime forestier

Patrimoine :

- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaine des Puys et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Etude ruissellement

- Zones à risques crues torrentielles et coulées de boues

Gabarit :

- Bâtiments remarqués
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastrales
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :

- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZBFa, ZBFo	ZRF, ZRC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3u
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rd, R
PPRI Val d'Allier Issoirien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Or	Rfu, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
35	ER - Aménagement du carrefour	1150	la commune
36	ER - Mise en place d'un point d'information	242	la commune
37	ER - Aménagement du carrefour	167	la commune
38	ER - Aménagement du carrefour	390	la commune
39	ER - Aménagement de la voirie et du carrefour, création d'un parking	1003	la commune
40	ER - Création d'un parking	417	la commune
41	ER - Création d'un parking	935	la commune
42	ER - Création d'un parking	98	la commune
43	ER - Aménagement de carrefour	124	la commune
44	ER - Elargissement du chemin du Verdier	11517	la commune
45	ER - Création d'un parking	239	la commune
46	ERMS - Mixité sociale 50% LLS	2295	la commune

Liste du patrimoine

Numéro	Type de patrimoine	Libellé
40	Patrimoine local	Croix
41	Patrimoine local	Grottes
42	Patrimoine local	Moulin de Chazezron
43	Patrimoine local	Pont en pierre
44	Patrimoine local	Ruine
45	Patrimoine local	Source
46	Patrimoine local	Source
47	Patrimoine local	Source
48	Patrimoine local	Source et lavoir de Chalus
49	Patrimoine local	Tour médiéval de Chalus

Liste des bâtiments en changement de destination

N

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO janv 2020

0 250 500 m